

Juillet en bref

Le Canada : meneur de la croissance économique du G7. Fonds monétaire international (FMI) a relevé ses prévisions économiques de 2017 pour le Canada, qui vient de connaître une forte poussée de croissance dans les premiers mois de l'année, et croit que c'est désormais l'économie canadienne qui inscrira la plus forte progression du G7. En rappelant que c'est le « vigoureux » essor de la demande intérieure qui alimente la reprise de l'activité économique, tous « les indicateurs laissent d'ailleurs entrevoir une activité résiliente au deuxième trimestre », selon le rapport du FMI, qui a légèrement dégradé les prévisions sur l'économie américaine, puisqu'il s'attend à une croissance un peu moins forte aux États-Unis, sans toutefois croire qu'un ralentissement au sud de la frontière pénaliserait fortement le Canada.

Les États-Unis annoncent des plans pour la renégociation de l'ALÉNA.

L'administration Trump entend bien renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), notamment en supprimant certaines exemptions commerciales, en éliminant des obstacles dans l'exportation des produits agricoles et en adoptant des moyens de protection pour les travailleurs et l'environnement. En promettant de se pencher plus attentivement sur les industries laitière et volaillère, les États-Unis veulent aussi accroître le volume en dollars de biens que le Canada peut importer sans payer de droits de douane. Les négociations devraient s'amorcer le 16 août.

L'Europe s'engage à mieux relancer l'économie. La Banque centrale européenne (BCE) a décidé de maintenir ses taux d'intérêt à des creux sans précédent et songe même à accroître ses rachats d'actifs, si les perspectives économiques devaient s'amenuiser. La BCE a attendu le mois de juin avant d'annoncer qu'elle pourrait commencer à relever ses taux à court terme, puisque l'économie progresse depuis 17 trimestres consécutifs, après avoir injecté dans le système financier presque 2 000 milliards d'euros de liquidités. Le président de la BCE, M. Mario Draghi, est aux prises avec la léthargie de l'inflation, qui devrait perdurer dans l'avenir prévisible, ce qui plafonne la marge de manœuvre de la BCE dans le relèvement des taux.

Le Canada relève son taux directeur. Pour la première fois depuis presque sept ans, la Banque du Canada (BdC) a relevé son taux directeur à 0,75 %. « La croissance se généralise... et devient donc plus durable », a précisé la BdC dans sa déclaration imprimée, tout en balayant les inquiétudes suscitées par la léthargie tenace de l'inflation, en notant qu'elle est « passagère » et que ce sont les cours anémiques de l'énergie qui tiennent l'inflation en laisse. La BdC, qui n'a pas voulu confirmer qu'elle relèverait son taux une deuxième fois cette année, a déclaré que sa décision serait motivée par les données publiées.

La volatilité à son plus creux. La semaine dernière, la volatilité des marchés (mesurée selon l'Indice de volatilité de la CBOE) a atteint un creux jamais vu lorsque la Fed a annoncé qu'elle s'abstiendrait de relever les taux d'intérêt et commencerait à alléger son bilan « relativement vite ». Depuis des mois, la volatilité, qui ne cesse de baisser, est à son plus creux sur plusieurs dizaines d'années; elle avait culminé à son plus haut tout de suite après la présidentielle américaine.

Le saviez-vous?

63 % des Canadiens de 55 ans ou plus affirment qu'ils souhaitent vivre au moins jusqu'à 90 ans, d'après un rapport sur le vieillissement publié par Angus Reid en juin 2016. Parmi eux, 49 % déclarent aussi s'inquiéter de ne pas avoir suffisamment d'argent pour subvenir à leurs besoins lorsqu'ils seront âgés.

Source : <http://angusreid.org/aging/>

INDICE [†]	Variation (%)			Niveau de l'indice
	1 mois	Cumul	1 an	
Bons du Trésor (indice bons du Trésor 60 jours FTSE TMX Canada)	0,06	0,29	0,53	160
Obligations (indice obligataire universel FTSE TMX Canada)	-1,90	0,42	-2,70	1 016
Actions canadiennes (indice composé S&P/TSX)	-0,06	0,67	6,81	15 144
Actions américaines (indice S&P 500, \$ US)	2,06	11,59	16,03	2 470
Actions mondiales (indice MSCI Monde, \$ US)	2,43	13,71	16,81	1 961
Marchés émergents (indice MSCI Marchés émergents, \$ US)	6,04	25,74	25,28	1 066
DEVISES [†]	Variation (%)			Taux de change
	1 mois	Cumul	1 an	
\$ CA/\$ US	3,89	7,70	4,53	0,80
\$ CA/euro	0,25	-4,29	-1,40	0,68
\$ CA/livre sterling	2,38	0,58	4,59	0,61
\$ CA/yen	1,89	1,54	12,82	88,35
PRODUITS DE BASE (\$ US) [†]	Variation (%)			Prix
	1 mois	Cumul	1 an	
Or au comptant (\$/once)	1,90	9,24	-7,46	1 273,40
Pétrole WTI (\$/baril)	8,38	-11,97	6,16	50,17
Gaz naturel (\$/MBTU)	-7,82	-21,34	-9,40	2,79

[†]Rendement total au 31 juillet 2017. Les indices sont présentés dans la monnaie locale.
Source : Bloomberg

MD Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence. © 2017 Gestion d'actifs 1832 S.E.C. Tous droits réservés.

Ce document a été préparé par Gestion d'actifs 1832 S.E.C. à titre indicatif seulement. Les opinions exprimées à propos d'un placement, d'une économie, d'une industrie ou d'un secteur de marché donné ne sauraient être considérées comme une intention de négociation d'un fonds commun géré par Gestion d'actifs 1832 S.E.C. En outre, ces opinions ne doivent pas être vues comme des conseils en placement ni comme des recommandations d'achat ou de vente. Elles peuvent par ailleurs changer en tout temps, selon les marchés et d'autres conditions, et nous n'assumons aucune responsabilité à leur égard.

Les renseignements fournis dans ce document, notamment sur les taux d'intérêt, les conditions des marchés, les règles fiscales et d'autres aspects des placements, peuvent être modifiés sans préavis, et Gestion d'actifs 1832 S.E.C. n'a aucune obligation de les mettre à jour. Dans la mesure où ce document contient des données et des renseignements provenant de tiers, ces derniers sont jugés exacts et fiables à la date de leur publication, mais Gestion d'actifs 1832 S.E.C. ne les garantit pas comme tels. Aucun élément de ce document ne constitue une promesse ou une déclaration quant à l'avenir. Les investisseurs qui prévoient mettre en œuvre une stratégie devraient s'adresser à leur propre conseiller professionnel pour obtenir des conseils de placement adaptés à leurs besoins. Ainsi, il sera tenu compte de leur situation et les décisions seront prises d'après l'information la plus récente.